

La batellerie racontée passionnément

L'Office du Tourisme a proposé une visite insolite, ponctuée par des témoignages de locaux

Il y a 50 ans, Thuin était la capitale de la batellerie. Par des lectures et poèmes, le public (re)découvrait ce milieu dans la vallée de la Sambre. Cette visite insolite était ponctuée par des témoignages de Thudiens, dont certains hauts en couleurs !

« À Thuin, il existe deux catégories de personnes : les biesses d'eau (entendez par là les bateliers) et les à-terre (qui vivent sur la terre ferme) », racontait Denis Dagnelie, Thudien, et batelier depuis 7 générations. Son épouse Karine, il l'a rencontrée sur le quai de la gare à Thuin. En mai 89, le couple faisait l'acquisition du bateau « Merimack », qui navigue encore aujourd'hui. Une histoire donc vieille de 30 ans ! Mais avec ses 81m de long et 9,5m de large, la péniche ne peut entrer à Thuin, et doit s'arrêter à Landelies. Denis est incollable sur la batellerie à Thuin. Il faut préciser aussi que son père Rudice est à l'initiative de la péniche-musée « Le Thudo », amarré au quai de Sambre. Et c'est à bord de celui-ci qu'une quarantaine de

personnes étaient invitées, dimanche après-midi, à prendre place pour la visite insolite : « La vallée de la Sambre par sa batellerie : lectures, témoignages et poèmes ». Pour illustrer son propos, Véronique Hubert, guide à l'Office du Tourisme, parcourait quelques extraits d'auteurs comme Maurice Desombiaux, Roger Foulon ou encore Julos Beaucarne.

JEUX DU PASSÉ

La visite comprenait aussi le Quartier du Rivage. Cet ancien port romain était l'un des grands carrefours fluviaux de Belgique. Depuis 1965, le quartier a le statut de « commune libre », avec des élections tous les 6 ans pour élire le (la) mayor(esse). Et pour accueillir le public : la « mayeuresse » Jocelyne Poppe et son mari Alain, champêtre du quartier. « La création d'un comité est née d'une envie commune de bateliers. Mon père en était un », signale-t-elle. « Notre rôle est de mettre sur pied des activités, dont une brocante, le troisième samedi du mois de juillet. Nous avons aussi porté secours à des habitants, vic-

times d'inondations ». Un autre riverain, Ronald Robert, parlait des joutes sur la Sambre et du jeu de la « tînette » (avec bassines d'eau), qui appartient désormais au passé. Une explication était donnée sur le corps de pompiers à cet endroit et sur la société de la Saint-Roch des chasseurs-carabiniers.

D'AUTRES VISITES INSOLITES

Les visites insolites à Thuin se poursuivent le samedi 10 août par « Le Bois du Grand Bon Dieu, son site archéologique et ses œuvres Fluides ». Le guide proposera un nouveau parcours au fil des œuvres de Fluide, sur les traces des « lointains » occupants de cette verte forteresse. Les archéologues expliqueront leur travail en cours. Inscription obligatoire à l'Office du Tourisme de Thuin par téléphone au 071/59.54.54 ou par mail mailthuin@thuintourisme.be. Tarif : 7 euros/adulte – 6 euros/senior – 3 euros/jeune de 12 à 18ans – 0 euro/moins de 12 ans. ●

JEAN-CLAUDE HERIN



Le quartier est « commune libre », avec des élections tous les 6 ans pour élire le/la mayor(esse). © JCH



La Nouvelle Gazette - Charleroi 06/08/2019, pages 8 & 9
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Nouvelle Gazette - Charleroi

